



---

# Le Plan D'épargne Européen HSBC



## Le Plan D'épargne Européen HSBC

### Informations clés pour l'épargnant

#### 1. Description du produit

Le plan d'épargne européen est un placement financier auprès d'un établissement bancaire. Le capital placé à la banque est rémunéré par un taux d'intérêt annuel fixe jusqu'à la résiliation du contrat par le client.

a) Devise Euros

b) Montant d'investissement

| Minimum  | Maximum      |
|----------|--------------|
| 500.00 € | 100 000.00 € |

Remarque : par personne, le plafond des dépôts sur chaque Compte Rémunéré ne peut excéder 100 000.00 € (« Montant maximal »). Si vous détenez déjà le plan d'épargne européen auprès de la Banque, le montant maximal pouvant être déposé est réduit en conséquence (100 000.00 € minorés des fonds déjà présents).

c) Garantie des dépôts

Les dépôts auprès de la Banque sont protégés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution jusqu'à un montant de 100 000.00 € par client. Si le remboursement des sommes déposées est effectué par le fonds de garantie des dépôts, ces sommes sont restituées en euros. Au sein de La BCE, les exigences minimales concernant les systèmes de garantie des dépôts ont été harmonisées par les directives 94/19/CE, 2009/14/CE et 2014/49/UE.

#### d) Versements additionnels et retraits

Les versements et retraits de fonds sont possibles, à condition que la somme des dépôts ne soit pas supérieure à 100 000.00 € et qu'en cas de retrait, le solde restant reste supérieur à 500.00 €.

Les retraits partiels sont disponibles sans frais. En cas de résiliation, des frais peuvent s'appliquer (voir détails au Point 3).

#### e) Plan d'épargne (optionnel)

Après avoir ouvert un le plan d'épargne européen, vous avez la possibilité de mettre en place votre plan Dynamique automatique dans l'espace personnel de la Banque en ligne, vous offrant ainsi davantage de flexibilité. Vous pouvez varier le montant des dépôts (montant minimum de 500.00 €).

## 2. Rémunération du compte

La rémunération est toujours composée d'un intérêt de base et d'une prime de fidélité.

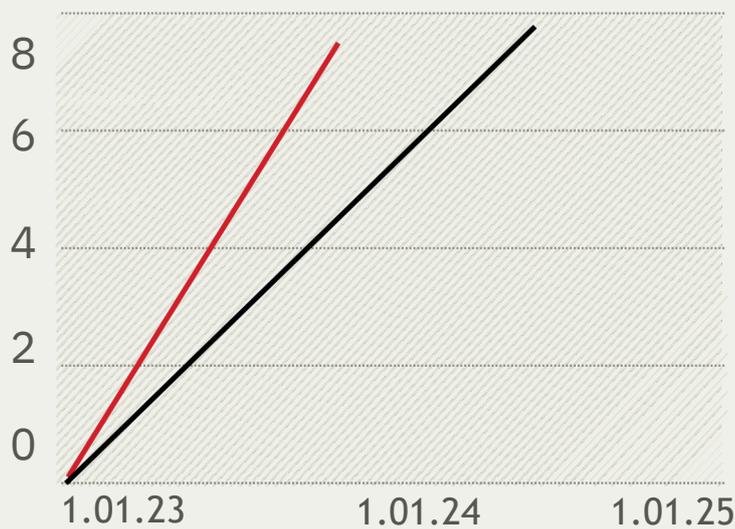
Intérêt de base :

6.60% Net d'impôt (sur 12 mois)

Prime de Bienvenue :

180.00 € à l'ouverture du compte.

L'intérêt de base est acquis à partir du lendemain du versement de l'argent sur le compte et jusqu'au jour du retrait.



— Intérêt de base sur 12 mois — Intérêt de base sur 24 mois

HSBC Europe est enregistrée en tant que courtier d'assurance auprès de l'Organisme pour le Registre unique des Intermédiaires en Assurance, banque et finance – [www.orias.fr](http://www.orias.fr) sous le n°07005894. HSBC Continental Europe (Irlande) DAC est une société enregistrée en Irlande (numéro d'enregistrement 181765) dont le siège social est situé 1 Grand Canal Square, Grand Canal Harbour, Dublin 2, D02 P820 et est réglementée par la Banque centrale d'Irlande sous la rubrique des intermédiaires d'investissement. Loi de 1995.

L'intérêt de base est versé sur votre compte en date valeur du 1er janvier ou lors de la clôture du compte. La prime de bienvenue déjà acquise est versée sur votre compte le premier jour qui suit le trimestre au cours duquel elle est acquise, à savoir le 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre ou lors de la clôture du compte.

**Attention :** Si vous retirez votre argent avant la fin de la période de 12 mois, vous ne recevrez pas de prime de bienvenue sur cet argent. Il est donc important de connaître la date d'acquisition de la prime de Bienvenue, du moins pour les sommes importantes. Ce retrait n'aura pas d'influence sur l'acquisition de l'intérêt de base.

### 3. Frais

|                     |   |
|---------------------|---|
| Ouverture de compte | Gratuit                                       |
| Gestion de compte   | Gratuit                                       |
| Retrait             | Gratuit                                       |
| Clôture anticipée   | 2.6 % sur les intérêts et non sur le capital. |

### 4. Fiscalité

En tant que personne privée investissant dans le plan d'épargne européen, le client n'est pas soumis au paiement de l'impôt sur les intérêts perçus dans le pays de résidence fiscale. L'impôt est retenu à la source et sera prélevé au moment du versement des intérêts. Le client est également tenu de transmettre le formulaire 3916 délivré par la Banque HSBC lors de sa déclaration de revenus annuel.

### 5. Autres informations

Le compte d'épargne a une durée indéterminée, vous pouvez retirer votre argent à tout moment. Ce compte ne peut donc pas être utilisé comme un compte de paiement.

Les montants versés par les particuliers et certaines personnes morales tombent sous le mécanisme européen de protection des dépôts à concurrence de 100 000.00 €. La HSBC Bank est affilié au système légal obligatoire européen de garantie des dépôts.

HSBC Europe est supervisée par la Banque Centrale Européenne, dans le cadre du Mécanisme de Surveillance Unique, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution en tant qu'Autorité Nationale Compétente française et l'Autorité des Marchés Financiers française (l'Autorité des Marchés Financiers) pour les activités exercées sur des instruments financiers ou sur les marchés financiers. Par ailleurs, HSBC Europe est enregistrée en tant que courtier d'assurance auprès de l'Organisme pour le Registre unique des Intermédiaires en Assurance, banque et finance – [www.orias.fr](http://www.orias.fr) sous le n°07005894. HSBC Continental Europe (Irlande) DAC est une société enregistrée en Irlande (numéro d'enregistrement 181765) dont le siège social est situé 1 Grand Canal Square, Grand Canal Harbour, Dublin 2, D02 P820 et est réglementée par la Banque centrale d'Irlande sous la rubrique des intermédiaires d'investissement. Loi de 1995.